

**ÉCONOMIE** ■ La jeune entreprise spécialisée dans les cosmétiques bio occupe deux des quatre ateliers

# Cosmetosource s'installe à la pépinière

**L'Espace tremplin entreprise accueille son premier locataire avec Cosmetosource, spécialisée dans les cosmétiques bio et les compléments alimentaires.**

Une jeune entreprise s'installe à la pépinière. L'Espace tremplin entreprise (ETE) de Chambarêt, mis en œuvre par le Syndicat économique des communes de communes (Seccom) du Langeadois, du Pays de Paulhaguet, de La Chaise-Dieu et de Lavoute-Chilhac, accueille son premier locataire. Deux ateliers sur quatre (deux sont encore libres), l'un de 167 mètres carrés, l'autre de 80 sont en effet occupés par une entreprise baptisée Cosmetosource. Spécialisée dans les cosmétiques bio et les compléments alimentaires, son activité débutera début novembre.

**Le siège social et le laboratoire à Fontannes, la production à Langeac**

À la tête de Cosmetosource, un entrepreneur de 29 ans, Michaël Klein, technicien biologiste originaire du Puy, dans le métier



**ACCUEIL.** Gérard Beaud, président du Seccom, et Michaël Klein, jeune chef d'entreprise. Bientôt, 2.000 produits cosmétiques et compléments alimentaires bio sortiront chaque jour des ateliers de Chambarêt.

depuis 2002. Il connaît bien la région pour travailler depuis début 2013 avec des personnes de l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) de Langeac dans le mélange, le conditionnement et l'étiquetage de produits.

« Le siège social et le laboratoire de développement de la société sont à Fontannes, précisément. Ici à Langeac se feront la

production, le conditionnement et le stockage. Une pépinière d'entreprises est un outil motivant. Nous avons d'autres solutions mais plus coûteuses, comme la reprise d'un local industriel ou une construction. Cela nous aurait demandés plus de temps et d'énergie. Notre priorité était d'investir dans les machines, les cuves... soit 100.000 euros de matériel. Grâce à l'ETE, nous sommes dégagés de ces contraintes. Je voulais me lancer en étant sûr d'avoir les moyens. »

Michaël Klein a obtenu le soutien du département à travers un accompagnement à la création du Comité d'expansion économique de la Haute-Loire (CEE43) et un prêt d'honneur de la plateforme Initiative Création 43. Fin mai, il a été désigné

lauréat de Réseau entreprendre Auvergne. L'entreprise a obtenu la double certification bio pour la fabrication de produits alimentaires par Ecocert et de produits cosmétiques par Qualité France. De toutes nouvelles gammes de produits (sport, kinésithérapie, huiles essentielles en doses), s'approprient à sortir des ateliers de la pépinière. Un partenariat innovant entre le laboratoire Cosmetosource et la Société des eaux de Saint-Géron va permettre d'allier l'aromathérapie, les produits de bien-être et les cosmétiques avec l'eau minérale en une marque baptisée Aroma thernes.

**Michaël Klein  
lauréat  
de Réseau  
entreprendre  
Auvergne**

Heureux de voir s'installer dans les ateliers une première entreprise, avec perspective de création d'emplois à la clef, le président du Seccom, Gérard Beaud, remarque que « la production bio est en phase avec notre pays. L'objectif à terme est que M. Klein reste sur la zone d'activité de Chambarêt, au sortir de la pépinière. Le Seccom et les élus du territoire mettront tout en œuvre par faciliter cette implantation. » ■